



The poster features a large yellow circle in the center containing the text "L'ÉTÉ MARSEILLAIS". The background is a stylized illustration of a coastal scene with palm trees, a sailboat, and a city skyline.

**L'ÉTÉ
MARSEILLAIS**

PROFITEZ DE VOTRE VILLE CET ÉTÉ !
LOISIRS ET CULTURES POUR TOUTES ET TOUS

PROGRAMME SUR
ETEMARSEILLAIS.FR

Ensemble continuons d'appliquer les gestes barrières

#NOUSSOMMES
MARSEILLE

#etemarseillais

VILLE DE
MARSEILLE

DSARM Ville de Marseille - Imprimante municipale de Marseille - Autoblock



DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

INTRODUCTION

UN ÉTÉ ENTRE PLAGES ET CALANQUES

UN ÉTÉ VERT ET NATURE

UN ÉTÉ CULTUREL

UN ÉTÉ EN BONNE SANTÉ

CONTACTS PRESSE

#NOUS SOMMES
MARSEILLE

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

VILLE DE
MARSEILLE



INTRODUCTION

En réponse à une période de confinement aux impacts sanitaires et économiques multiples pour les Marseillaises et les Marseillais, la nouvelle municipalité met en place rapidement un véritable « Eté marseillais » auquel elle s'était engagée.

L'objectif est de permettre à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais de profiter de leur ville cet été.

L'ensemble des services municipaux se mobilisent pour que les équipements publics de loisirs soient accessibles plus tard, plus régulièrement et puissent accueillir des activités culturelles et sportives dans le respect des conditions de sécurité et de santé.

Du 1^{er} août au 23 septembre 2020, Marseille s'ouvre à ses habitants et leur permet de bénéficier de ses richesses.

En proposant un « Eté marseillais » pour tous, la municipalité pose ainsi la première pierre d'une ville plus juste, plus verte et plus démocratique tournée vers ses habitants.

Les nouveautés 2020 en bref !

- **Bain de minuit !** Ouverture de la plage des Catalans jusqu'à 22 heures aux Marseillais et aux visiteurs. Elle sera ouverte toute la nuit du samedi au dimanche.
- **Les parcs publics jouent les prolongations en soirée !** Extension des horaires d'ouverture de tous les parcs municipaux jusqu'à 22h
- **Piscines : plus d'ouvertures pour plus de fraîcheur !** Ouverture des piscines 7/7J de 10h à 19h.
- **Le vendredi c'est Nuit aux musées !** Nocturnes gratuites, chaque vendredi dans un musée municipal.
- **Bouquiner au grand air !** Les bibliothèques viennent à la rencontre des lecteurs grâce aux dispositifs « Hors les murs » : « Idea Box » et « Lir'ô parc ».
- **A la découverte du patrimoine marseillais :** tout l'été, les Marseillais peuvent découvrir gratuitement les monuments emblématiques de la ville.



DOSSIER DE PRESSE



L'ÉTÉ MARSEILLAIS

TOUT LE PROGRAMME SUR ETEMARSEILLAIS.FR

OUVERTURE DE TOUS LES PARCS JUSQU'À 22H

OUVERTURE DE LA PLAGE DES CATALANS JUSQU'À 22H AVEC BAIN DE MINUIT TOUS LES SAMEDIS

1 MUSÉE/1 CONCERT/1 NOCTURNE TOUS LES VENDREDIS

OUVERTURE DES PISCINES 7/7J DE 10H À 19H

VISITES DE L'OPÉRA, DU CONSERVATOIRE ET DES ARCHIVES

INITIATIONS SPORTIVES SUR LES PLAGES ET DANS LES QUARTIERS...

Ensemble continuons d'appliquer les gestes barrières

DGA/PMS Ville de Marseille - Accès public

#NOUSSOMMES
MARSEILLE

#etemarseillais
@vilemarseille @marseille @marseilleville

VILLE DE
MARSEILLE

#NOUSSOMMES
MARSEILLE

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

VILLE DE
MARSEILLE



DOSSIER DE PRESSE



UN ETE ENTRE PLAGES ET CALANQUES

NOUVEAUTES 2020 !

La plage des Catalans sera accessible du lundi au vendredi de 7h à 22 heures aux Marseillais et aux visiteurs. Elle sera ouverte en continu du samedi 7h au dimanche 22h.

I. LES PLAGES

A la suite des annonces gouvernementales et en accord avec la Préfecture des Bouches-du-Rhône, et dans le contexte sanitaire actuel, l'accès aux plages est à nouveau autorisé depuis le mardi 2 juin 2020. La programmation estivale mêlant événements sportifs et culturels a néanmoins été modifiée.

Naturelles ou artificielles, de Corbières à La Pointe Rouge en passant par le Prado, Marseille compte 21 plages réparties sur les 57 kms de son littoral. Certaines sont surveillées et proposent divers aménagements ludiques, pratiques ou encore à destination des personnes à mobilité réduite.

Les activités autorisées

Les activités autorisées et mesures sanitaires seront rappelées par les 30 médiateurs vacataires supplémentaires en poste 7J/7 sur une amplitude de 10h à 19h sur les plages suivantes :

- Pointe Rouge
- Vieille Chapelle
- Bonneveine
- Borély
- Huveaune
- Prado nord
- Prado sud
- David
- Grand Roucas
- Prophètes
- Catalans
- Corbière

Les autres plages - Verrerie, Colombet, Sablettes, Bain des Dames, Sormiou, Saint Estève- feront l'objet d'un contrôle par les médiateurs «littoral», qui sillonnent les espaces balnéaires.



DOSSIER DE PRESSE



Le Centre d'activités et d'hébergement du Frioul, dédié à l'organisation de séjours et à l'accueil reçoit toute l'année et tout particulièrement cet été, des familles, mais également de nombreux enfants et adolescents pour des mini séjours. Parmi les activités proposées :

- Initiation à la voile, à la plongée
- Ateliers de découvertes à visée ludique, socio-éducative et scientifique
- Initiation à la découverte de l'environnement et à l'éco-citoyenneté

Le Centre d'activités situé sur la plage du Prophète accueille le public jeune (de 8 à 18 ans), en proposant des activités socio-éducatives sportives et préventives orientées majoritairement vers la mer. Il déploie aussi des initiatives spécifiques contribuant à la prévention de la délinquance et des conduites à risques.

Il accueille tous les jeunes Marseillais afin de favoriser la mixité sociale et le « bien vivre ensemble ».

Dès le mois de septembre, ces deux équipements, Frioul et Prophète, intensifieront leurs activités en direction des enfants et des jeunes en travaillant avec les écoles et les collèges marseillais.

Des plages et une baignade sécurisées

Depuis le 15 juin et jusqu'au 30 août 2020, 15 zones réservées à la baignade sont surveillées :

- Corbière Fortin
- Corbière Batterie
- Corbière La Lave
- Frioul St Estève
- Les Catalans
- Prophète
- Prado Nord (Petite Roucas)
- Prado Nord (Grand)
- Prado Sud
- Huveaune
- Borély
- Bonneveine
- Vieille-Chapelle
- Pointe Rouge
- Sormiou

Les zones non surveillées sont les suivantes : Anse des Sablettes (Colombet), La Maronnaise, Calanque de Morgiou, Bain des Dames, Anse des Phocéens, Bonne Brise (Verrerie), Moriget (Frioul), Port Pin, En Vau.



DOSSIER DE PRESSE



Relais essentiels dans le dispositif de surveillance des plages, les postes de secours sont opérationnels sur dix sites en période estivale :

- Corbières (plages de la Lave, Batterie, Fortin)
- Frioul (plage de Saint-Estève)
- Prophète
- Prado Nord
- Prado Sud
- Huveaune
- Bonneveine
- Pointe Rouge
- Sormiou
- Catalans.

Malgré le contexte sanitaire actuel, les différents services de la **Direction Générale à la Sécurité** (Police administrative, Police municipale, Prévention de la délinquance et Logistique de sécurité) se mobilisent comme chaque année pour préparer les meilleures conditions de sécurité durant toute la période estivale.

En outre, le dispositif de médiation sociale estivale a dû être adapté. En complément des médiateurs déployés chaque année sur le littoral, 30 vacataires sont affectés auprès des différents postes de secours afin de permettre le respect des mesures sanitaires.

En complément, le Bataillon de marins-pompiers assure une réponse opérationnelle adaptée aux problématiques et risques rencontrés lors de la saison balnéaire. Des moyens nautiques rapides sont armés par des marins-pompiers spécialisés en sauvetage aquatique à la Pointe-Rouge, au Frioul, à Saumaty et à la Bigue.

Les équipements sur les plages

La prestation des consignes a été réactivée sur l'ensemble du dispositif littoral. Ainsi, les douches et les sanitaires - ouverts 7/7 de 10h à 19h tous les jours - est maintenu en accord avec l'Agence régionale de la Santé. 40 agents ont été mobilisés afin d'assurer un fonctionnement optimum des toilettes.

Pour les familles, la Ville de Marseille propose...

Le Hublot, nouveau lieu unique d'informations, de prévention et de découverte des milieux marins et du littoral. Réalisé avec la participation du mécène Ponan. Il se compose de trois espaces : la « coursive » dédiée aux expositions photos, le « Bocal », espace d'information générale et le « Nautilus », lieu d'immersion dans le milieu marin.

Pour la saison balnéaire 2020, le site sera ouvert gratuitement au public du 17 juin au 31 août, du mercredi au dimanche, de 10h à 18h, avec la présence d'un animateur spécialisé sur l'environnement marin. Des animations autour de la mer seront proposées régulièrement tout l'été.



DOSSIER DE PRESSE



II. LES CALANQUES

De Marseille à Cassis, sur plus de 20 kilomètres de côtes, le Parc national des Calanques offre à notre regard des paysages uniques, entre grottes sous-marines, ciel, îles et falaises. Pour profiter pleinement des calanques tout en respectant ces espaces naturels fragiles, une réglementation a été mise en place applicable jusqu'au 30 septembre 2020.

L'accès en véhicule motorisé aux calanques de Morgiou, Sormiou et Callelongue est réglementé par arrêté municipal compte tenu de la forte fréquentation des massifs constatée les week-ends, jours fériés, ponts et vacances scolaires d'avril à novembre. **Pour l'année 2020, la réglementation concerne la période du samedi 4 avril au dimanche 1er novembre inclus.**

Depuis l'été 2019, un contrôle automatisé a été mis en place. Lors du passage au point de contrôle des autorisations d'accès aux calanques de Sormiou, Morgiou ou Callelongue, chaque dérogataire est identifié par la lecture automatisée de la plaque minéralogique de son véhicule dûment déclaré auprès de l'administration municipale ou par la lecture d'un QR code délivré par l'administration municipale.

L'application mobile et citoyenne, « Mes Calanques », met à disposition des visiteurs, néophytes ou habitués, des informations pratiques pour réussir leurs sorties dans les calanques y compris de manière géolocalisée et en temps réel. Les utilisateurs pourront également connaître à tout moment les conditions d'accès au massif en période de risque incendie et savoir si les routes d'accès aux Calanques sont ouvertes ou fermées via des cartes mises à jour quotidiennement. L'application gratuite est disponible sur App Store et [Google Play](#). Plus d'informations sur www.marseille.fr

III. LES EVENEMENTS

Grande Roue de Marseille

Du 1^{er} juillet au 27 septembre 2020

Esplanade Jean-Claude Beton - 8^e arrondissement

Librairie itinérante

Du 29 au 30 juillet 2020

Escale Borély - 8^e arrondissement

Marseille Paddle contest

Du 1^{er} au 2 août 2020

Promenade Georges Pompidou - 8^e arrondissement

Vita tour action solidarité

Le 3 août 2020

Plage de l'Huveaune - 8^e arrondissement

Ciné' ma plage

Du 5 août au 30 septembre

Plage du Prophète - 7^e arrondissement



DOSSIER DE PRESSE



25^e ciné plein air Marseille

Du 6 au 7 août 2020

Ile du Frioul - 7^e arrondissement

Beach Soccer Week 6^e édition

Du 17 au 23 août 2020

Promenade Georges Pompidou – Plage du Prado - 8^e arrondissement

Freestyle Cup dont le Prow Bowl Contest

Du 20 au 30 août 2020

Plage de Bonneveine et bowl du Prado - 8^e arrondissement

Mirelo Festival

Du 21 au 23 août 2020

Plage du Petit Roucas - 7^e arrondissement

Mondial La Marseillaise

Du 30 août 2020 au 2 septembre 2020

Plages Borély / David / Bonneveine – 8^e arrondissement

Festival Acontraluz

Les 4 et 5 septembre 2020

Esplanade du J4 - 2^e arrondissement

Les 12 heures boulistes de Provence

Les 5 et 6 septembre 2020

Parc Balnéaire du Prado Nord Huveaune - 8^e arrondissement

Kermesse Foraine Marseillaise

Du 5 au 27 septembre 2020

Esplanade Jean-Claude-Beton - 8^e arrondissement

Défi Monte Cristo

Du 10 au 13 septembre 2020

Plage du Petit Roucas Blanc - 8^e arrondissement

Summer Festival

Les 11 et 12 septembre 2020

Esplanade du J4 - 2^e arrondissement

Fête du Vent

Les 19 et 20 septembre 2020

Parc balnéaire du Prado - 8^e arrondissement

Fitness Festival

Les 19 et 20 septembre 2020

Esplanade du J4 - 2^e arrondissement

Banquet solidaire

Le 20 septembre 2020

Corniche Kennedy - 7^e arrondissement



DOSSIER DE PRESSE



100 ans Delta Assurance

Les 24 et 25 septembre 2020

Plage Gaston Defferre (du Roucas) - 8^e arrondissement

Delta Festival

Du 25 au 27 septembre 2020

Plage de David – 8^e arrondissement

**#NOUS SOMMES
MARSEILLE**

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr





UN ETE VERT ET NATURE

NOUVEAUTES 2020 !

Les parcs publics étendent leurs horaires jusqu'à 22 heures pour permettre aux Marseillais de profiter des espaces verts de la ville en soirée.

I. LES PARCS ET JARDINS

Ouverts jusqu'à 22h.

Le patrimoine des espaces verts de la Ville de Marseille recouvre **plus de 700 hectares** : parcs, jardins, espaces verts de voirie, cimetières, squares... Ce patrimoine est en augmentation constante et permet d'offrir aux Marseillais un panel d'aménagements variés et ludiques.

Marseille possède aujourd'hui **58 parcs d'une superficie supérieure à 1 hectare**, dont **16 de plus de 5 hectares** qui accueillent promeneurs, sportifs et famille en quête de fraîcheur : Longchamp, Émile-Duclaux (Pharo), Borély et Jardin botanique, parc balnéaire du Prado, Pastré, Maison Blanche, Colline Saint-Joseph, 26e Centenaire, Bruyères, Moline, Athéna, Espérance, Font Obscure, Séon, François-Billoux et Montgolfier.

Après une période de fermeture liée à la crise sanitaire, **tous les parcs et jardins de Marseille sont rouverts** :

- **Les aires de jeux sont utilisables mais restent placées sous la responsabilité des parents**, qui doivent s'assurer du respect des consignes sanitaires et notamment la distanciation physique.
- **les pique-niques sont autorisés dans les parcs publics** sous condition du respect de la distanciation sociale, **le regroupement doit être inférieur à 10 personnes**.

Les parcs

Certains parcs ont **un caractère patrimonial** original notamment :

- le parc Longchamp avec sa fontaine monumentale et ses fabriques,
- le jardin de la colline Puget, le plus ancien jardin public de la ville,
- le jardin du Pharo qui abrite le palais construit par Louis Napoléon pour l'impératrice Eugénie,
- le parc balnéaire du Prado dont les hectares ont été conquis sur la mer,
- ou encore le jardin de Corbières conçu comme un balcon sur la mer.

D'autres, plus récents, sont nés de la volonté municipale de **ménager des "respirations" dans la densité du tissu urbain** :

- le parc du 26e Centenaire,
- le parc Athéna,
- le parc de la Moline
- ou celui de la Corniche de Séon...



Les jardins

Ce patrimoine est complété par un maillage d'environ **273 squares et jardins**. Ces espaces sont équipés de **132 aires de jeux** qui proposent une gamme variée de structures ludiques permettant à tous de bénéficier de lieux de détente à proximité de leur domicile.

Plusieurs parcs jardins sont accessibles toute l'année 24h/24.

- **Jardins** : Corinthe (6e), Lacédémone (6e), La Mathilde (9e), Micocouliers (10e), Saint-Marcel (11^e)
- **Parcs**: Parc balnéaire du Prado (8e), Bonneveine (8e), Corbusier (8e), Valbarelle (8e), Pastré (8e), Colline Saint-Joseph (9e), Bruyères (10e), Vieux Moulin (10e), Mirabelle (12e), Athéna (13e), Marie du 13e, La Ravelle (13e), Saint-Théodore (13e), Val Plan (13e), L'Espérance (14e), Font-Oscure (14e), Grand Séminaire (14e), Brégante (15e), Jougarelle (15e), L'Oasis (15e), Varella (15e), Espace Mistral (16e), La Pelouque (16e).

Tous les horaires et informations sont à retrouver sur www.marseille.fr

Un patrimoine vert unique reconnu au travers de plusieurs distinctions

- **Trois jardins remarquables**

La cité phocéenne compte **trois jardins remarquables**. Ce label a été décerné par le ministère de la Culture et de la Communication depuis 2005 aux parcs **Borély** (8e), **Magalone** (9e), **26e Centenaire** (10e).

- Deux jardins sont classés au titre des monuments historiques : **le parc Longchamp** (4e) et **le site archéologique du Port antique** (1^{er}).
- **Huit jardins labellisés "ÉcoJardin"** : **Central de Bonneveine et Bortoli** (8e), **Colline Saint-Joseph** (9e), **Saint-Cyr** (10e), **La Buzine** (11e), **La Moline** (12e), **Athéna** (13^e), **L'Oasis** (15^e).



DOSSIER DE PRESSE



Un patrimoine vert unique reconnu au travers de plusieurs distinctions

L'attribution du label "ÉcoJardin" reconnaît ainsi les efforts quotidiens entrepris depuis 2006, contribuant au **retour de la nature en ville**, à travers :

- l'accroissement de l'utilisation de végétaux méditerranéens,
- la suppression de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse,
- la maîtrise de l'eau,
- l'accroissement de la biodiversité animale et végétale.

Marseille poursuit son objectif d'obtenir ce label, à terme, dans chaque arrondissement.

- Depuis 2007, Marseille détient **2 fleurs au Concours national des villes et villages fleuris**.

Jardins partagés

Marseille compte 66 jardins partagés, pour une superficie totale de plus de 4 hectares. Un jardin partagé est un espace collectif dont s'occupe un groupe d'habitants d'un quartier, sur un terrain plus ou moins délaissé, un square oublié, un pied d'immeuble, ou encore un espace en attente de projet.

18 d'entre eux sont conventionnés avec la Ville de Marseille.

Pour les familles, la Ville de Marseille propose....

- Chaque année, la Ville de Marseille déploie ses animateurs pour proposer des **activités de loisirs éducatifs sur l'ensemble de la ville par le biais d'Accueils collectifs de mineurs ou en lien avec des équipements sociaux (centres sociaux et Maisons Pour Tous)**. Ces animations privilégient la notion d'**engagement et portent principalement sur le vivre-ensemble et la protection de l'environnement**. Des pistes routières sont par ailleurs activées sur différents sites de la ville afin d'apprendre aux enfants la pratique du vélo et les sensibiliser à la sécurité routière.
- **Le jardin botanique**, ouvert gratuitement pour l'été, invite à la découverte de près de 3 000 espèces végétales différentes présentées dans neuf espaces thématiques : jardin japonais, chinois, méditerranéen, de plantes grimpantes, succulentes, médicinales, potager, palmetum et serre d'Afrique du Sud.
- **Le planetarium du Palais Longchamp** propose plusieurs spectacles organisés au sein de l'Observatoire de Marseille par l'association Andromède, du mardi au jeudi.



II. LES FERMES PEDAGOGIQUES ET LES RELAIS NATURE

Les fermes pédagogiques

Les trois fermes pédagogiques, du Roy d'Espagne, du Collet des Comtes et de la Tour des Pins, sont de véritables exploitations agricoles implantées dans d'anciens domaines bastidaires.

Parmi les divers outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement développés par la Ville de Marseille, les fermes pédagogiques constituent le moyen les plus concret de renouer le contact entre les (jeunes) citadins et le monde rural.

Des animations sont organisées durant tout l'été à destination des plus petits comme des plus grands : vente de produits de la ferme, visite découverte de la ferme, atelier jardin et soins aux animaux, stage nature.

Les relais nature

Un jardin potager, un verger, une prairie, une mare, un petit bois sont autant d'espaces qu'offrent les deux relais-nature de la Ville de Marseille pour observer la faune et la flore et s'exercer au jardinage : **les relais-nature de la Moline et Saint-Joseph**.

Tout l'été, des stages nature sont organisés au sein des deux relais-nature.

Plus d'informations sur www.marseille.fr

III. LES MASSIFS FORESTIERS

Marseille est entourée de collines qui forment le "poumon vert" de la ville. Avec les calanques, les massifs de la Nerthe (au Nord-Ouest), de l'Etoile (au Nord), du Garlaban (au Nord-Est), de Saint Cyr-Carpiagne et de Marseilleveyre (au Sud) encerclent l'agglomération.

En période estivale, les espaces forestiers typiques de notre département méditerranéen sont plus sensibles aux risques d'incendies. Aussi, leur accès y compris par la mer, est réglementés du 1er juin au 30 septembre.

IV. LES EVENEMENTS

Les Gontellis

Du 20 juillet au 16 août 2020

Jardin du Parc Chanot - 8^e arrondissement

Le petit festival du Palais Longchamp

Du 13 au 29 août 2020

Palais Longchamp - 4^e arrondissement



DOSSIER DE PRESSE



Ciné plein air Borély

Les 20 et 21 août 2018

Avenue Clot Bey - 8^e arrondissement

Apéros du Kiosque

Le 25 août 2020

Palais Longchamp - 4^e arrondissement

Fête de la famille et de l'enfant

Le 29 août 2020

Parc de Maison Blanche - 9^e arrondissement

Forum des associations

Du 4 au 8 septembre

Parc Maison Blanche - 9^e arrondissement

Balade Théâtrale « Le Château de ma mère »

Tous les samedis, du 5 septembre au 1^{er} novembre 2020

Parc des 7 collines (parc de la Buzine) - 11^e arrondissement

Diffusion sur grand écran du Ballet d'Opéra

Le 11 septembre 2020

Parc Athéna – rue A. Einstein - 13^e arrondissement

Les Musicales du Palais

Du 16 au 20 septembre 2020

Parc Longchamp - 4^e arrondissement

Opéra Orlando

Du 17 au 20 septembre 2020

Parc Henri Fabre – 20 boulevard de Gabès - 8^e arrondissement

Le Grand Débarras – vide grenier théâtralisé

Les 18 et 19 septembre 2020

Espace Mistral - 16^e arrondissement

La Marseillaise des Femmes (*entraînement*)

Le 19 septembre 2020

Lieu à confirmer

Les promenades des calanques

Les 26 et 27 septembre 2020

Parc Pastré - 8^e arrondissement

Les Arts Ephémères

Du 30 septembre au 14 octobre 2020

Parc Maison Blanche - 9^e arrondissement

Vivacité – Festival des associations

Le 27 septembre 2020

Parc Borély – 8^e arrondissement



UN ÉTÉ CULTUREL

NOUVEAUTÉS 2020 !

Acteurs phares de l'Été marseillais, les Musées de Marseille organisent des nocturnes chaque vendredi soir, de 18h à 22h, jusqu'au 21 août.

Ces opérations festives et conviviales, d'accès gratuit pour tous, seront une opportunité de redécouvrir collections et expositions temporaires des Musées de Marseille, au travers de visites libres ou commentées, dans le respect des règles sanitaires.

Ces événements seront accompagnés d'une programmation musicale : trois sets de jazz par soirée, en partenariat avec le festival jazz de cinq continents de Marseille, seront ainsi proposés. Chacun d'entre eux sera inspiré par les lieux et les collections artistiques marseillaises, au croisement des époques et des cultures.

En complément de cette offre culturelle pour tous, l'Opéra et le Conservatoire à rayonnement régional de Marseille proposent des visites gratuites. Professeurs et élèves de l'établissement d'enseignement artistique invitent également les mélomanes au Palais Carli pour des concerts gratuits.

Aussi, 2 000 places par séance d'enregistrement de l'émission « Prodiges », au Dôme les 27 et 31 août, seront mises à disposition gratuitement des enfants des quartiers marseillais.

I. LES MUSÉES MUNICIPAUX

Sept musées municipaux sont gratuits cet été : le musée des Beaux-Arts, le musée d'Archéologie Méditerranéenne, le musée d'arts Africains, Océaniens, Amérindiens - MAAOA, le musée d'Histoire de Marseille (MHM), le musée Borély, le musée de la moto et le Mémorial des déportations vous ouvrent les portes de leurs collections permanentes.

Des expositions inédites sont à découvrir tout l'été, accessibles à tous les publics :

L'héritage surréaliste dans la mode - 30 modèles des collections du musée Borély.
Musée des arts décoratifs, de la faïence et de la mode au Château Borély
Du 18 juin 2020 au 27 septembre 2020 – Exposition gratuite - du mardi au dimanche de 9 heures à 18 heures.

En accueillant l'exposition « L'héritage surréaliste dans la mode – 30 modèles des collections du musée Borély », le Château Borély - Musée des arts décoratifs, de la faïence et de la mode – met en valeur les liens étroits entre surréalisme et la mode depuis les années 1920, à travers une sélection de trente modèles issus de la collection des Musées de Marseille par la maison Harmès, Jean-Charles de Castelbajac, Issey Miyake dans le décor enchanteur du parc Borély.



DOSSIER DE PRESSE



Terres !

Musée d'Histoire de Marseille (MHM)

Du 15 juillet 2020 au 3 janvier 2021 - du mardi au dimanche de 9h à 18h

Tarif : 6 euros / tarif réduit : 3 euros

Le musée d'Histoire de Marseille présente la fabuleuse collection de vases grecs du département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France et revient ainsi sur les travaux des érudits provençaux des XV^e au XIX^e siècles, et ceux, plus récents, des archéologues Marseillais.

Plus d'informations sur www.musees.marseille.fr

Pour tous les Marseillais, la ville de Marseille propose...

- Le Musée d'Archéologie Méditerranéenne (MAM), le Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA), le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'Histoire de Marseille et le Château Borély – Musée des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode – proposent des visites et animations à destination des familles durant l'été.
- Des séances de cinéma en plein air sont organisées dans les Musées de Marseille tout au long de l'été dans le cadre du 25^e festival Ciné Plein Air Marseille, en partenariat avec Ciné Plein Air et Le Tilt.

Plus d'informations sur musees.marseille.fr

Les vacances apprenantes

Dans le cadre du dispositif "Vacances apprenantes - école ouverte", les musées et les Archives de la Ville de Marseille accueillent les élèves durant la période estivale pour des visites-ateliers et des visites guidées.

Le musée d'Art contemporain est fermé pour travaux. Toutefois, les médiateurs culturels peuvent assurer des animations culturelles en "hors les murs".

Les musées et les expositions accessibles en ligne

Le portail des musées de Marseille présente en ligne les prestigieuses collections, expositions temporaires et virtuelles, ainsi que de nombreuses conférences. La Voie historique de Marseille, qui part du site archéologique du Port Antique et se déploie jusqu'au Mucem, est à découvrir avec l'extension numérique « Voie Historique Marseille » (application gratuite à télécharger).

Avec la chaîne YouTube des musées de Marseille, le large panorama de collections couvrant toutes les périodes de l'art, depuis l'Antiquité à nos jours (archéologie, mode, beaux-arts, art moderne, art contemporain, arts décoratifs, arts premiers....) est révélé.



DOSSIER DE PRESSE



Chaque musée est installé dans un écrin patrimonial : le musée des beaux-arts et le muséum au Palais Longchamp, le musée des arts décoratifs, de la faïence et de la mode au Château Borély, le musée d'art moderne Cantini et le musée Grobet-Labadié dans leurs hôtels particuliers, les musées d'archéologie méditerranéenne et le Maaoa au Centre de la Vieille Charité, le musée d'Histoire au cœur du site archéologique du Port antique de Marseille.

Plus d'informations : www.musees.marseille.fr et <http://archivesexpos.marseille.fr/>

II. LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

NOUVEAUTES 2020 !

Le service Hors les murs – La bibliothèque vient à vous !

Animé par une équipe de bibliothécaires et animateurs, le service Hors les murs développe des actions de médiation en direction des publics qui ne peuvent pas se rendre dans les bibliothèques (maisons de retraite, hôpitaux, prison...).

En complément, il construit avec les acteurs de terrain (centres sociaux, associations socio-culturelles...), des projets de développement de la lecture publique, des ateliers et des activités, et conçoit des actions de promotion des bibliothèques de Marseille (festivals du livre, manifestations culturelles et/ou festives).

Le service Hors les murs favorise ainsi l'accès à l'information et à la culture grâce à des collections grand public et une bibliothèque numérique mobile, l'Ideas Box (conçue par Bibliothèques Sans Frontières).

Sur rendez-vous au 04 91 55 37 44

Les horaires estivaux des bibliothèques municipales

Pendant la période estivale, **les cinq bibliothèques de l'Alcazar, de Bonneveine, du Merlan, de la Grognerie et de Saint-André** restent ouvertes du mardi au vendredi de 13 heures à 18 heures.

La BMVR de l'Alcazar accueille également le public le samedi sur le même créneau horaire.

Pour les familles, la Ville de Marseille propose...

Pendant le mois de juillet, le programme « Lir'Ô parc », organisé par les bibliothèques municipales, propose aux parents et enfants des séances de lecture dans les parcs François Billoux (15°) et de la Maison Blanche (9°).



DOSSIER DE PRESSE



Les bibliothèques associées

- la bibliothèque des archives et cabinet des monnaies et médailles est ouverte les lundis de 13 heures à 16h45 et du mardi au samedi de 9 heures à 16h45,
- la bibliothèque du musée d'archéologie méditerranéenne (MAM) est ouverte de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 17 heures (sur rendez-vous au 04 91 14 58 60),
- la bibliothèque du musée d'arts africains, océaniens et amérindiens (MAAOA) est ouverte les lundis de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 17 heures,
- La bibliothèque du musée des beaux arts est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 17 heures,
- le centre de documentation Ernst Goldschmidt (Musée d'art contemporain) est ouvert du mardi au vendredi de 11 heures à 17 heures,
- le centre de documentation du Musée d'Histoire de Marseille est ouvert du mardi au vendredi de 10 heures à 17 heures,
- la bibliothèque du musée Grobet-Labadie est accessible sur RDV bibliotheque-grobet@marseille.fr / 04 91 62 21 82,
- la bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle est ouverte du lundi au vendredi de 10 heures à 16h30,
- la bibliothèque du Centre international de poésie Marseille (CIPM) est ouverte du mercredi au samedi de 14 heures à 19 heures.

Le prêt numérique

Les bibliothèques de Marseille proposent à leurs abonnés un service d'emprunts de livres numériques en téléchargement à lire sur liseuse, tablette, ordinateur et smartphone. Une grande offre culturelle est également accessible en ligne grâce au prêt numérique.

Plus d'informations sur www.bmvr.marseille.fr

III. DES DISPOSITIFS EDUCATIFS ET DE LOISIRS GRATUITS

Les visites patrimoniales gratuites

À compter du 24 juillet

- **Les Archives municipales et l'ancienne manufacture des tabacs**

10 rue Clovis Hugues (3e)

Sur inscription : **04 91 55 33 75**



DOSSIER DE PRESSE



- Vendredi 31 juillet de 10h à 11h30

Visite commentée du site qui conserve la mémoire de la ville depuis le XI^e siècle, et est l'un des plus anciens centres de France illustrant la vie de la cité (administration et finances, population, urbanisme et architecture, justice et police, commerce, culture, agriculture et industrie, cultes religieux, instruction publique...), telles de véritables Sentinelles de l'histoire.

Groupe de 10 personnes

- Vendredi 7 août de 10h à 11h30

Visite commentée du site qui conserve la mémoire de la ville depuis le XI^e siècle

Groupe de 10 personnes

- Vendredi 28 août de 10h à 11h30

Visite commentée du site qui conserve la mémoire de la ville depuis le XI^e siècle

Groupe de 10 personnes

• Le Conservatoire national à rayonnement régional

Palais Carli - Place Auguste Carli (6e)

Informations : **04 91 55 35 7**

- Du lundi 24 juillet au vendredi 28 août

Chaque jour 11h à 12h

Visite commentée du Palais et de ses attraits patrimoniaux (escaliers monumentaux, décors Salle Magaud, ancienne Bibliothèque, cour d'honneur...) assortie d'un impromptu musical.

Groupe de 20 personnes

• L'Opéra de Marseille et ses coulisses

Place Ernest Reyer (1er)

Sur inscription : **04 91 33 10 50 ou 04 91 55 93 17**

- Du lundi 27 au vendredi 31 juillet à 10h30

Visite commentée et illustrée de l'Opéra, joyau de l'art déco en France : ses murs, sa colonnade, son péristyle, ses espaces décorés, la salle de spectacles et les coulisses, son histoire et ses grands noms de l'art lyrique qui s'y sont produits...

Groupe de 10 personnes

- Lundi 3 et mardi 4 août à 10h30

Visite commentée et illustrée de l'Opéra, joyau de l'art déco en France...

Groupe de 10 personnes



DOSSIER DE PRESSE



Opération « Découverte de la ville en été »

La Ville de Marseille met à disposition des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) **des cars** afin que le jeune public - durant les mois de juillet et août - puisse bénéficier de sorties durant leur accueil en ACM.

67 ACM ont souscrit à ce dispositif durant l'été 2020 . Près de 7 000 enfants devraient bénéficier de la mise à disposition de 163 cars. L'objectif est de **favoriser l'accès aux équipements sportifs et de loisirs**, par une mobilité facilitée.

La Ville de Marseille a débloqué une enveloppe de **75 000 euros pour financer ce dispositif.**

Ouverture des Accueils collectifs pour mineurs cet été

- À ce jour, les ACM comptent **5 104 inscrits en juillet sur 8 627 places disponibles.**
- **115 ACM devraient être ouverts**, en moyenne, en juillet et 44 en août.
- Les inscriptions sont toujours en cours.

Le dispositif « école ouverte »

Le dispositif « école ouverte » est articulé autour :

- **d'activités de soutien scolaire**

Destiné aux enfants décrocheurs ou en difficulté, notamment suite à la période de confinement liée à la crise sanitaire, ce dispositif mis en place par l'État, permet **l'accueil d'élèves identifiés par les enseignants durant 5 jours maximum.**

Ces élèves bénéficieront chaque matin d'une remise à niveau par des enseignants volontaires et l'après-midi d'activités culturelles ou sportives. Les programmes, proposés par les enseignants, ont été validés par l'inspection d'Académie. **25 écoles se sont inscrites dans ce dispositif.**

La Ville de Marseille met à disposition les locaux, assure l'entretien et organise, pour les écoles qui le désirent, des activités l'après-midi.

- **d'animations culturelles et de sensibilisation l'après-midi**

L'après-midi, des **activités culturelles ou sportives** sont organisées en partenariat avec des opérateurs.

Ainsi, par exemple, **plusieurs groupes d'élèves fréquentent le site de l'Enjeu** (pour "Environnement Jeunesse"). Situé aux portes des calanques, ce centre pédagogique d'enseignement au développement durable - qui dépend du service de la Jeunesse - accueille les enfants et leur propose **des programmes éducatifs sur le thème de l'environnement et de l'agenda 21.**



DOSSIER DE PRESSE



Les enfants de l'école Parc Bellevue ont été reçus les 6, 9 et 10 juillet et les enfants de Saint-Louis Le Rove s'y rendront les 24, 25, 26, et 27 août.

Des animations sont également possibles dans les **Musées ou les bibliothèques**. Au total, **866 enfants** devraient bénéficier de ces dispositifs.

Les cités éducatives

Pendant quatre semaines, du 15 juillet au 7 aout, **10 équipements sociaux bénéficieront d'un programme éducatif et ludique** sur des sites comme l'Enjeu pour :

- une sensibilisation au développement durable et à la protection de l'environnement,
- des activités à partir de la Ludothèque,
- une éducation à la sécurité routière au Musée de la Moto

126 enfants sont attendus sur les différents sites. Le transport est également pris en charge par la Ville de Marseille.

Sortir à Marseille

Le site sortiramarseille.fr recense les manifestations par date et/ou par public, à vous de faire vos choix ! Régulièrement mis à jour, vous y trouverez les spectacles et autres manifestations organisés dans le cadre du respect du protocole lié à la crise sanitaire.

A retrouver notamment...

[Festival International de Cinéma Marseille – FID Marseille](#)

Du 22 au 26 juillet 2020

Dans plusieurs lieux culturels

[Le Printemps de l'Art contemporain](#)

Du 27 août au 20 septembre 2020

Dans plusieurs lieux culturels

[Manifesta](#)

Du 28 août au 29 novembre 2020

Dans plusieurs lieux culturels

[Les 37e journées européennes du patrimoine](#)

Les 19 et 20 septembre 2020

Dans plusieurs lieux culturels



DOSSIER DE PRESSE



UN ETE EN PLEINE SANTE

I. EN TOUTE SECURITE SANITAIRE

LA VILLE DE MARSEILLE MOBILISEE CONTRE LE COVID-19

La Ville de Marseille, aux côtés de ses partenaires institutionnels, poursuit sa lutte contre l'épidémie COVID-19 en renforçant le dispositif de suivi et de prévention. Une cellule de veille commune -Ville de Marseille, Agence régionale de santé, Préfecture des Bouches-du-Rhône – a ainsi été mise en place pour suivre l'évolution de la situation. Elle se réunit deux fois par semaine, afin de faire le point sur l'évolution du virus dans la cité phocéenne.

En parallèle, les campagnes de dépistage ont été intensifiées sur l'ensemble du territoire marseillais grâce à la réouverture des centres de dépistage et à la distribution de bons de dépistage. Afin de mieux contenir le virus, les personnes positives à l'épidémie et les personnes contacts sont isolées dans des hébergements mis à disposition par la Préfecture de département.

Tous les moyens ont ainsi été mobilisés pour protéger les Marseillais et leur rappeler la nécessité de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS

Respectons strictement les gestes barrières

Se laver les mains et utiliser du gel hydroalcoolique régulièrement

Port du masque obligatoire dans les transports en commun et les lieux clos

Limiter les contacts et respecter une distance d'au moins 1 mètre

Pour plus d'informations
0 800 130 000
(appel gratuit en France, 7 jours sur 7, de 8 h à 22 h)

VILLE DE MARSEILLE



DOSSIER DE PRESSE



Le dispositif canicule

L'objectif du Plan national canicule vise à réduire les risques sanitaires en cas de vague de chaleur. Et dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de santé publique, la ville de Marseille s'est depuis longtemps fortement impliquée face à cet enjeu avec :

- la mise en place d'une cellule de veille municipale, pour identifier les personnes âgées isolées et leur apporter assistance si besoin ;
- la mise en place d'une campagne de sensibilisation, pour informer des conseils à suivre en cas de fortes chaleurs ;
- le suivi de la liste des lieux collectifs réfrigérés, en cas de forte canicule.

Des gestes simples à ne pas oublier

- Prévenir les risques liés à la chaleur

- Fréquenter des locaux équipés d'une climatisation pour bénéficier de températures plus fraîches quelques heures par jour,
- Éviter les sorties aux heures les plus chaudes,
- S'abriter à l'ombre dans les parcs,
- Aérer son logement pour faciliter un rafraîchissement naturel de son habitation,
- Favoriser les contacts avec l'entourage.

- Penser à s'hydrater

Grâce à la boisson

- Boire 1,5 L d'eau et de boissons par jour (eau, thé, café, sirop, glace...),
- Ne jamais prendre un repas sans boire de verre d'eau,
- Boire au moins un verre d'eau dans la matinée.

En s'humectant

- Enlever la sueur,
- Mouiller son visage, son cou, ses jambes, soit avec un linge humide, soit un pulvérisateur.

Pour tout renseignement : CCAS : 04 86 94 45 01 ou Allô Mairie : 3013



II. LES ACTIVITES SPORTIVES

Les piscines municipales

NOUVEAUTES 2020 !

Les piscines Pointe-Rouge, Louis Armand, Frais Vallon, Saint-Joseph seront **ouvertes à partir du 5 août, 7j/7 de 10h à 20h30**, dans le respect des sanitaires liées à la Covid-19 (port du masque, seuil maximum de 12 personnes dans les vestiaires, etc.)

A. Les piscines ouvertes jusqu'au 2 août

- Saint-Charles (1er)
- Pointe-Rouge (8e)
- Desautel (9e)
- La Martine (15e)

La piscine Magnac (8^e) reste ouverte avec des horaires spécifiques à consulter sur le site <http://futurlast.complexesportifrenemagnac.com>

Deux piscines supplémentaires sont ouvertes dans le cadre d'une convention avec une structure associative en juillet :

- Frais-Vallon (13e)
Programme "j'apprends à nager" - Marseille Nage - infos au 06 26 25 84 35 - du 6 juillet au 2 août
- Saint-Joseph (14e)
Programme "j'apprends à nager" - Grand Bleu - infos au 06 09 62 94 13 - du 6 juillet au 2 août

B. Les piscines ouvertes du 3 au 30 août (sauf le 15 août)

- Pointe-Rouge (8e)
- Louis Armand (12e)
- Frais-Vallon (13e)
- Saint-Joseph (14e)



DOSSIER DE PRESSE



**La piscine de la Busserine (14^e) est ouverte en août dans le cadre d'une convention avec l'association Grand Bleu qui dispense le programme "j'apprends à nager".
Infos au 06 09 62 94 13**

La piscine Magnac (8^e) reste ouverte avec des horaires spécifiques à consulter sur le site <http://futurlast.complexesportifrenemagnac.com>

Les grands événements sportifs

2 grands événements auront lieu sur les plages entre le 20 et le 30 août :

- **la Freestyle Cup / du 20 au 30 août**
- **le South Beach Rugby Five Marseille (Beach Rugby) / le 28 août**

A cette occasion, **des initiations sportives** seront proposées aux enfants en collaboration avec les réseaux sociaux :

- pour la Freestyle Cup, ils pourront découvrir le paddle, le kayak et la planche à voile,
- pour le Beach Rugby, ils s'initieront à cette discipline.

Au total, 210 enfants pourront être accueillis sur 10 jours.

« Tremplin Sport »

Le dispositif "Tremplin Sport" revient cet été, du lundi 10 au samedi 29 août inclus, sur l'ensemble du territoire marseillais.

Le "Tremplin Sport" est une opération de **sensibilisation, de démonstration et d'incitation à la pratique sportive**. C'est également un moyen d'information et d'orientation vers les acteurs du sport.

L'idée majeure est de **sensibiliser le public à partir de 6 ans à la pratique sportive régulière et encadrée**.

Les sites de pratique sont des terrains de proximité multi-sports situés au cœur des zones d'habitations concentrées ou autres terrains permettant la pratique sportive tels que les parcs arborés, les plateaux ou encore les esplanades.

2 séances de 2h par jour seront proposées du lundi au samedi de 16h à 20h. Au total, plus de 36 séances seront ainsi réparties sur l'ensemble du territoire.



DOSSIER DE PRESSE



Les activités (inscription gratuite sur place)

- Zumba
- Tir à l'arc
- Athlétisme
- Rugby
- Foot volley
- Handball
- Boxe
- Tennis

Coach bien-être

Les activités "Coach Bien-Être" ont repris depuis le lundi 8 juin en tenant compte des préconisations édictées par le ministère des Sports lors des différentes phases de déconfinement et mises en place par le service Animations sportives de la direction des Sports.

Le programme permet, **jusqu'au 31 octobre 2020**, de découvrir une activité sportive, encadré par des professionnels, pour la somme de 2 euros. Yoga, pilate, aquagym, stand up paddle, kayak et de nombreuses autres activités sont accessibles via la plateforme d'inscription et de réservation : coaching.marseille.fr.

Des activités nautiques

La Ville de Marseille dispose de trois bases dédiées à l'apprentissage et à la pratique des sports nautiques : **Roucas Blanc, Corbières et Huveaune**.

Ces bases permettent de pratiquer des activités nautiques variées et s'avèrent être des outils efficaces dans le mouvement sportif marseillais. Elles proposent des activités centrées sur les premiers niveaux de pratique et favorisent l'accès à la mer.

Avec le déconfinement, **les bases nautiques municipales ont rouvert au public depuis le 15 juin dernier en tenant cependant compte des nouvelles contraintes sanitaires imposées.**

Plusieurs stages sont proposés durant l'été : catamaran/paddle, multi-activités, dériveurs et planche à voile.

De nombreuses places sont encore disponibles pour participer aux activités proposées par le centre municipal de voile du Roucas-Blanc.

Plus d'informations sur www.marseille.fr



DOSSIER DE PRESSE



CONTACTS PRESSE

- Attachées de presse

Aurore VINCENT 04 91 14 64 90
avincent@marseille.fr

Stéphanie LAURIN 04 91 14 64 77
slaurin@marseille.fr

Hugo GIUSTI 04 91 14 65 22
hgiusti@marseille.fr

- Responsable adjoint du service presse

Anthony GIORDANO 04 91 14 64 37
agiordano@marseille.fr

- Responsable du service presse

Charlène GRIMAUD 04 91 14 64 25
cgrimaud@marseille.fr